



LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

RAPPORT ANNUEL 2010

INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

Établissement public national

Agence de la Nouvelle-Calédonie

19, rue de la République - B.P. 1758
98845 NOUMÉA
Tél. (00.687) 27.58.22
Fax (00.687) 27.65.53

Siège

164, rue de Rivoli
75001 PARIS
Tél. (00.33) 1.53.44.41.41
Fax (00.33) 1.44.87.99.62

Sommaire

I	La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie	5
	1 - SYNTHÈSE.....	5
	2 - COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	6
	3 - COMPTE FINANCIER	12
II	Les tableaux statistiques	15
III	La méthodologie de la balance des paiements	18
	1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA BALANCE DES PAIEMENTS	18
	2 - CONCEPT ET DÉFINITIONS CLÉS.....	19
	3 - SOURCES STATISTIQUES	20
	4 - PRINCIPALES RUBRIQUES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS	21

ENCADRÉS

Encadré 1 - Les versements publics nets	11
Encadré 2 - Les révisions des données de la balance des paiements des années 2008 et 2009.....	14

I La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

1 - SYNTHÈSE

Profitant de la relance de l'économie mondiale et de l'effet d'entraînement des grands projets en cours, la croissance de l'économie calédonienne a repris, en 2010, de la vigueur après avoir ralenti en 2009. Le secteur du nickel, en particulier, a bénéficié de cours élevés, tirés par la croissance soutenue dans les pays émergents.

Une augmentation du déficit courant liée aux grands projets dans le secteur du nickel

Le compte des transactions courantes enregistre un déficit de 139 milliards de F CFP en 2010, soit 19 % du PIB, après 71 milliards en 2009 (9 % du PIB). Cette dégradation du compte courant résulte de la hausse du déficit des échanges de biens et services liée aux projets miniers et métallurgiques.

Les importations de biens progressent fortement avec l'arrivée des modules nécessaires à la construction de l'usine du Nord. La croissance des exportations en valeur, dynamisée par la hausse des cours du nickel, n'est pas suffisante pour éviter une détérioration du solde de la balance des biens. Parallèlement, le déficit de la balance des services se creuse, sous l'effet des importations de services variés liés aux projets du secteur du nickel.

Le solde des revenus et des transferts courants est pratiquement inchangé.

Une hausse des investissements nets entrants pour financer ces grands projets

Les entrées nettes de capitaux ont doublé en 2010, pour atteindre un montant de 126 milliards de F CFP.

Les investissements directs des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie expliquent l'essentiel de cette hausse, traduisant l'importance des projets miniers et métallurgiques en cours. Ils atteignent 130 milliards de F CFP (solde) en 2010, contre 102 milliards de F CFP en 2009.

Les investissements de portefeuille affichent des entrées nettes d'un montant de 12 milliards de F CFP, en diminution de 2,8 milliards de F CFP par rapport à 2009.

Les « autres investissements » se soldent par des sorties nettes de 8,6 milliards de F CFP en 2010.

Tableau 1 : Principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie (soldes)

<i>En millions de F CFP</i>	2008 (1)	2009 (1)	2010
Compte des transactions courantes (I) dont	-115 575	-70 750	-139 062
Biens	-143 032	-114 197	-158 224
Services	-65 728	-51 835	-75 398
Revenus	38 037	37 654	37 933
Transferts courants	55 149	57 629	56 627
Compte de capital (II)	87	500	206
Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)	-115 488	-70 249	-138 856
Compte financier dont	104 802	62 551	125 950
Investissements directs (IV)	137 075	96 551	122 817
Investissements de portefeuille (V)	17 764	14 539	11 742
Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)	39 351	40 840	-4 297
Autres investissements	-50 037	-48 539	-8 609
Erreurs et omissions	10 686	7 698	12 906
<i>Pour mémoire PIB</i>	<i>743 600</i>	<i>752 100</i>	<i>n.d.</i>

(1) Chiffres révisés

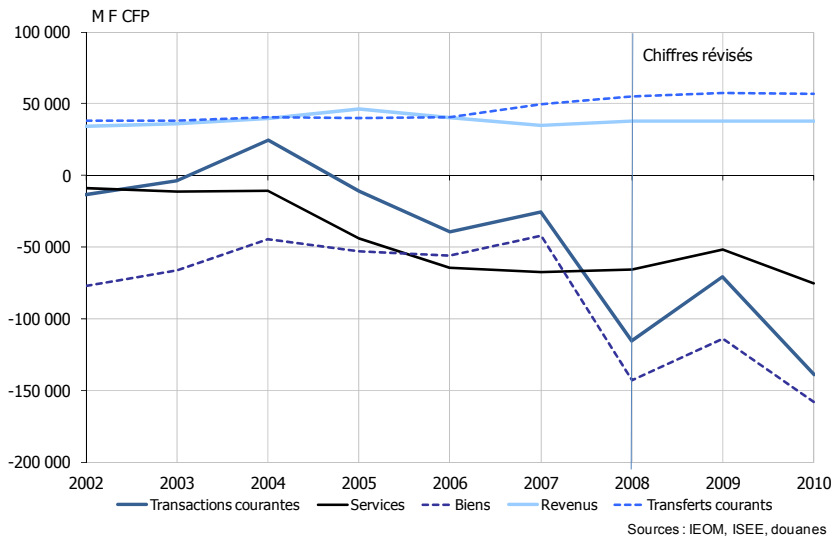
Sources : IEOM, ISEE

2 - COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES

Le compte de transactions courantes affiche en 2010 un déficit record de 139 milliards de F CFP, après 71 milliards de F CFP en 2009. Cette situation provient de la dégradation des soldes des échanges de biens et de services qui se creusent respectivement de 44 milliards de F CFP et de 24 milliards de F CFP.

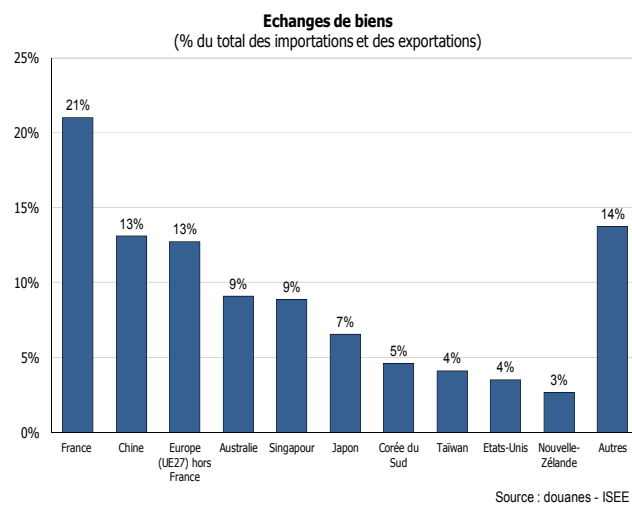
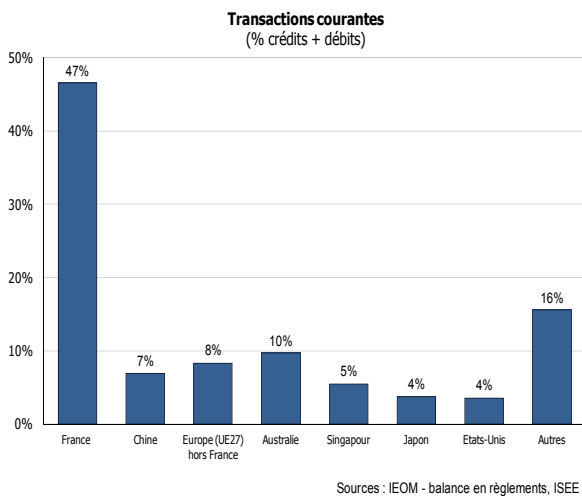
Par ailleurs, les soldes excédentaires des revenus et des transferts courants sont inchangés.

Graphique 1 : Principaux soldes du compte des transactions courantes



La France reste le premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie, avec près de la moitié des échanges. Les deux autres partenaires privilégiés sont l'Australie (10 %), du fait notamment de l'importance des échanges de services, et le reste de l'Union européenne (8 %). La Chine renforce sa position, avec la livraison des modules de l'usine du Nord : elle représente, en 2010, 7 % des transactions courantes et 13 % des échanges de biens.

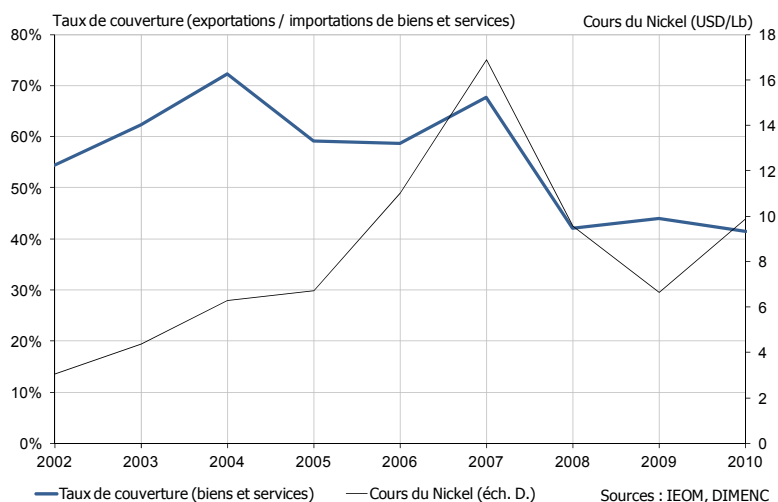
Graphiques 2 et 3 : Répartition géographique des flux de transactions courantes et des échanges de biens en 2010



2-1 Biens et services

Les échanges de biens et de services entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur ont progressé, en lien avec la reprise de l'activité du secteur du nickel et le chantier de construction de l'usine du Nord. Au final, le taux de couverture des importations par les exportations des biens et services se replie légèrement (42 % contre 44 % en 2009) et reste à un niveau historiquement bas.

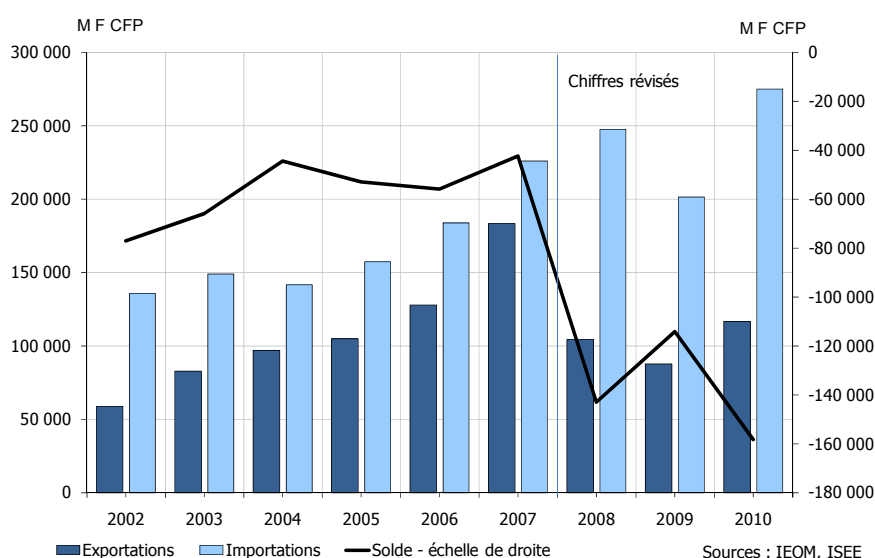
Graphique 4 : Taux de couverture et cours du nickel



2-1-1 Biens

Tirées par l'arrivée des modules pour l'usine du Nord et l'alourdissement de la facture énergétique, les importations de biens progressent de 36 % par rapport à 2009. La reprise sensible des exportations n'est pas suffisante pour empêcher une dégradation importante du déficit des échanges de biens qui s'accroît de 44 milliards pour atteindre le niveau record de 158 milliards de F CFP en 2010.

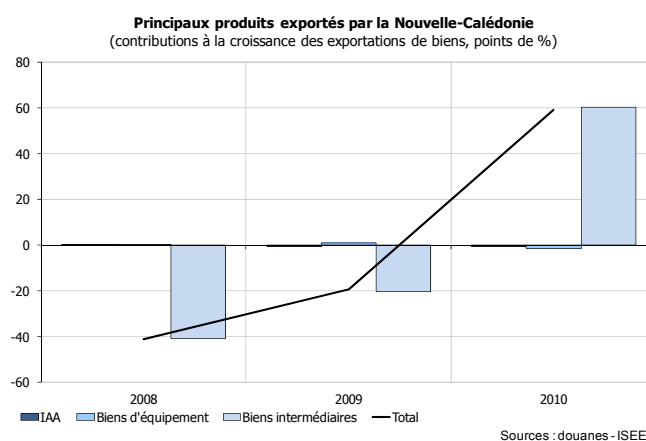
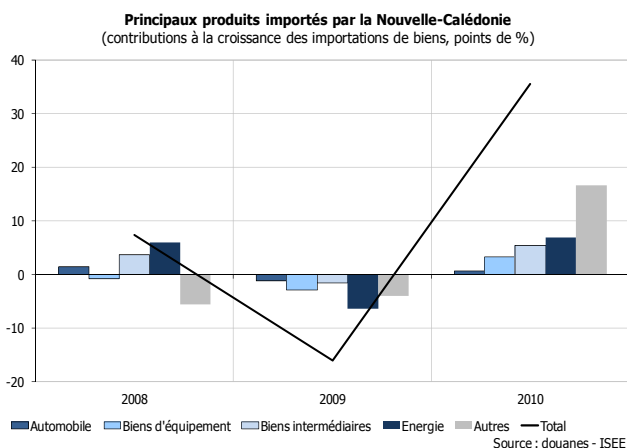
Graphique 5 : Evolution des échanges de biens



La forte hausse des importations de biens s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs, au premier rang desquels se situe la livraison des modules pour l'usine du Nord. Le dynamisme de la consommation intérieure y contribue aussi, ainsi que l'alourdissement de 47 % de la facture énergétique, en raison du renchérissement des carburants.

Après deux années de repli, la hausse des cours du nickel et l'augmentation des quantités exportées participent à la reprise en valeur des exportations, composées à 95 % de produits issus de l'industrie du nickel. Tiré par la demande mondiale, le cours du nickel au London Metal Exchange (LME) s'est en effet, établi en moyenne à 9,9 \$/lb en 2010, contre 6,6 \$/lb en 2009. Les exportations de produits de l'industrie du nickel progressent de 66 % en valeur et de 29 % en volume, pour atteindre 4,8 millions de tonnes, soit le niveau le plus élevé de la décennie. En revanche, les exportations de crevettes (moins de 1 % des exportations de la Nouvelle-Calédonie) chutent à nouveau, de 22 % en valeur et de 31 % en volume.

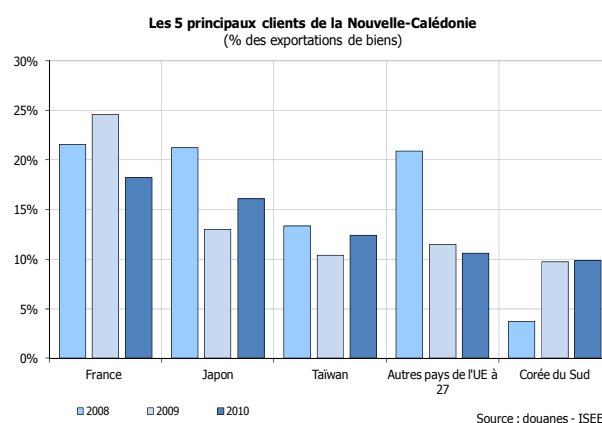
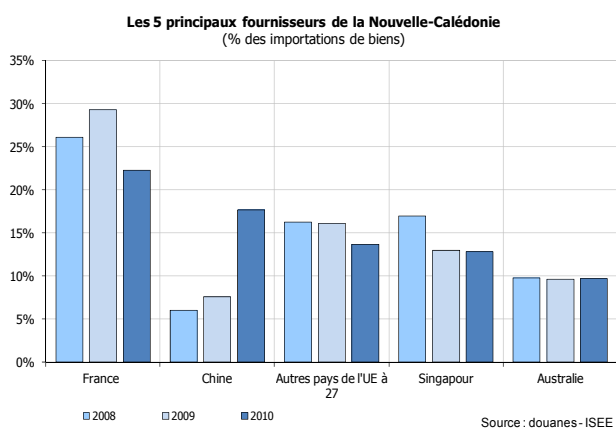
Graphiques 6 et 7 : Contributions par produits à l'évolution des exportations/importations



Les importations en provenance de l'ensemble des fournisseurs sont en hausse. La France garde le premier rang, avec 22 % du total des importations en valeur. Avec l'arrivée des modules pour l'usine du Nord, la Chine prend la seconde position et multiplie par trois ses livraisons en l'espace d'une année vers le territoire (18 % du total). Elle est suivie par l'ensemble des autres pays de l'Union européenne (14 %). Singapour, qui fournit depuis 2002 l'intégralité des besoins de la Nouvelle-Calédonie en hydrocarbures liquides, représente 13 % du total des importations et l'Australie 10 %.

La France reste le premier client de la Nouvelle-Calédonie mais avec 18 % des exportations contre 25 % en 2009. Les exportations vers le Japon (16 % du total) ont doublé en un an pour retrouver leur niveau de 2008. Celles à destination de la Corée du Sud (10 % du total) ont fortement progressé (+ 62 %), dans le cadre de l'accord de partenariat entre la SMSP et l'aciériste coréen POSCO pour l'approvisionnement de l'usine de Gwangyang en Corée du Sud. À l'inverse, les livraisons vers la Chine, notamment de ferronickels, ont chuté pour ne représenter plus que 3 % du total des exportations en 2010 contre 13 % en 2009. La part des exportations à destination des autres pays de l'Union Européenne (principalement l'Espagne, la Belgique et l'Italie) demeure stable, à 11 %.

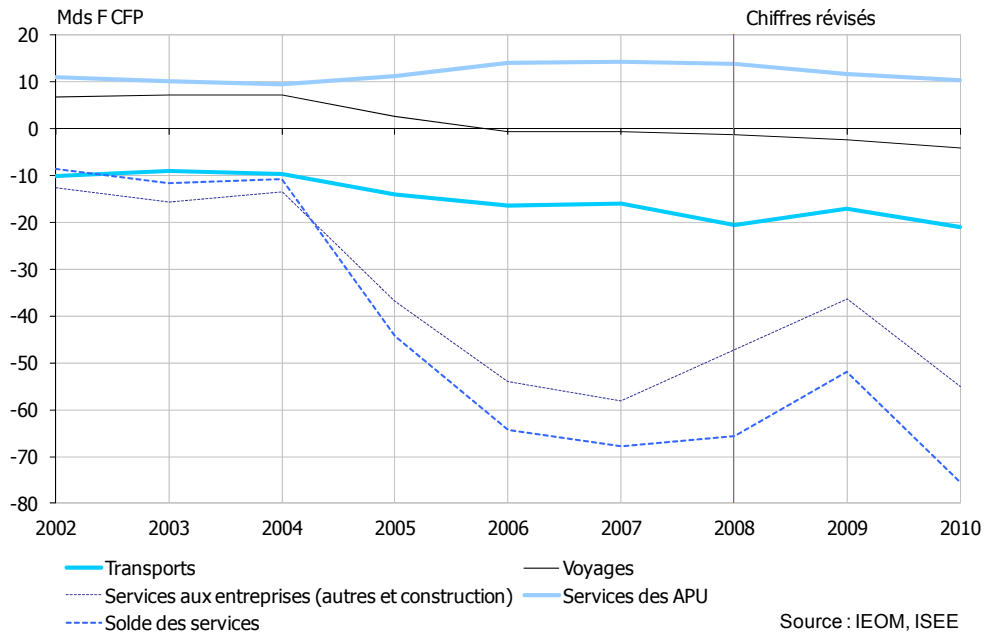
Graphiques 8 et 9 : Répartition géographique des échanges de biens



2-1-2 Services

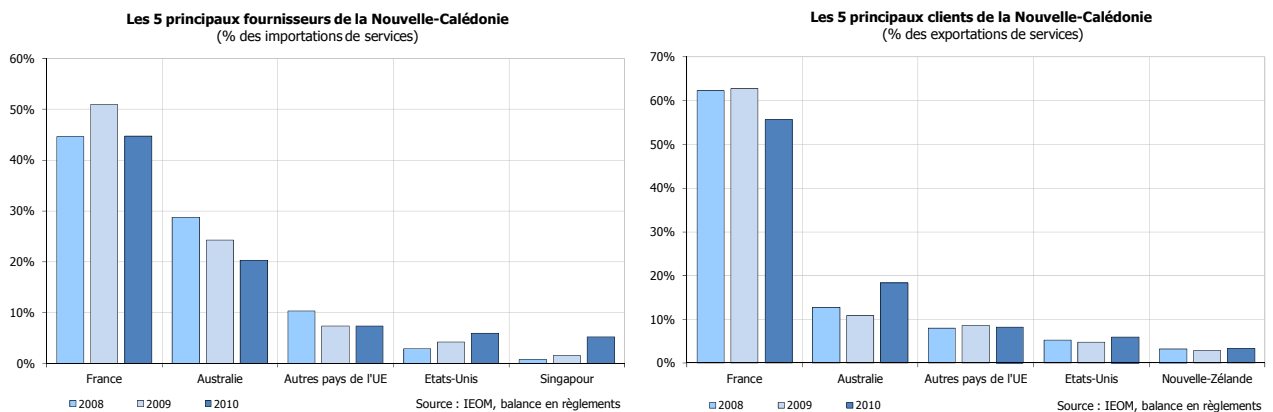
Comme pour les échanges de biens, le déficit des échanges de services se creuse en lien avec le chantier de construction de l'usine du Nord. Il atteint 75 milliards de F CFP en 2010, dont 55 milliards imputables aux échanges de services aux entreprises, soit un niveau comparable à celui de 2007, pendant la construction de l'usine du Sud.

Graphique 10 : Evolution des principaux soldes des services



La France demeure le premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie pour les services, avec 56 % des recettes et 45 % des dépenses en 2010. L'Australie occupe près de 20 % des échanges totaux, qui concernent principalement le tourisme et les services d'ingénierie ou de construction liés aux projets métallurgiques.

Graphiques 11 et 12 : Répartition géographique des échanges de services



• Les voyages

Le déficit de la rubrique « voyages » se creuse de nouveau et atteint 4,2 milliards de F CFP en 2010 après 2,5 milliards de F CFP en 2009. Cette évolution est liée à la nette progression des dépenses des résidents à l'étranger, due à l'essor (+ 11 %) des séjours de Calédoniens à l'extérieur du territoire. À l'inverse, les dépenses des non-résidents en Nouvelle-Calédonie diminuent de 2 %, sous l'effet du repli du nombre de touristes (- 0,8 %).

• Les transports

Les services de transport, fournis principalement par des compagnies non-résidentes, sont en déficit de 21 milliards de F CFP en 2010, contre 17 milliards de F CFP en 2009. Les dépenses se sont accrues de 18 %, en lien avec la reprise des échanges de biens.

Le déficit des transports maritimes atteint 14,5 milliards de F CFP en 2010, soit un niveau équivalent à 2008. Ses activités concernent essentiellement des opérations de fret : acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expédition, principalement de produits de l'industrie du nickel, hors du territoire.

Les transports aériens génèrent presque un tiers du déficit des activités de transport. Leur solde se creuse de près d'un milliard en 2010 par rapport à 2009 en raison d'une hausse des dépenses pour s'établir à 6,5 milliards de F CFP.

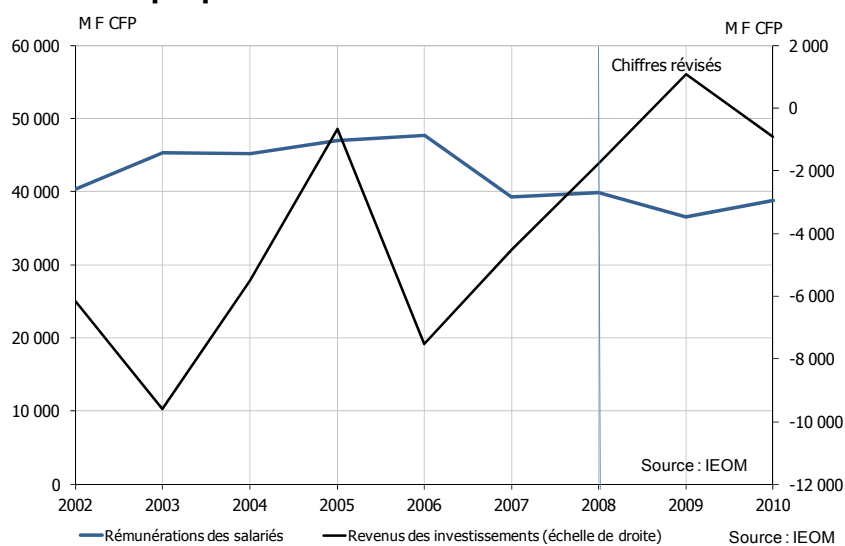
2-2 Revenus

L'excédent des revenus, constitués principalement des rémunérations des salariés, est stable par rapport à 2009, à 38 milliards de F CFP.

Le montant total des salaires reçus de l'extérieur par les résidents s'établit à 44 milliards de F CFP pour l'année 2010. Ces flux, qui représentent 14 % des crédits du compte de transactions courantes, proviennent quasi-exclusivement de la France et concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques.

Les revenus des investissements (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) redeviennent déficitaires de près d'un milliard de F CFP après avoir été excédentaires d'un milliard de F CFP en 2009. Cette évolution s'explique principalement par les revenus des investissements directs, dont le solde est déficitaire, après avoir été exceptionnellement excédentaire en 2009.

Graphique 13 : Evolution des soldes des revenus

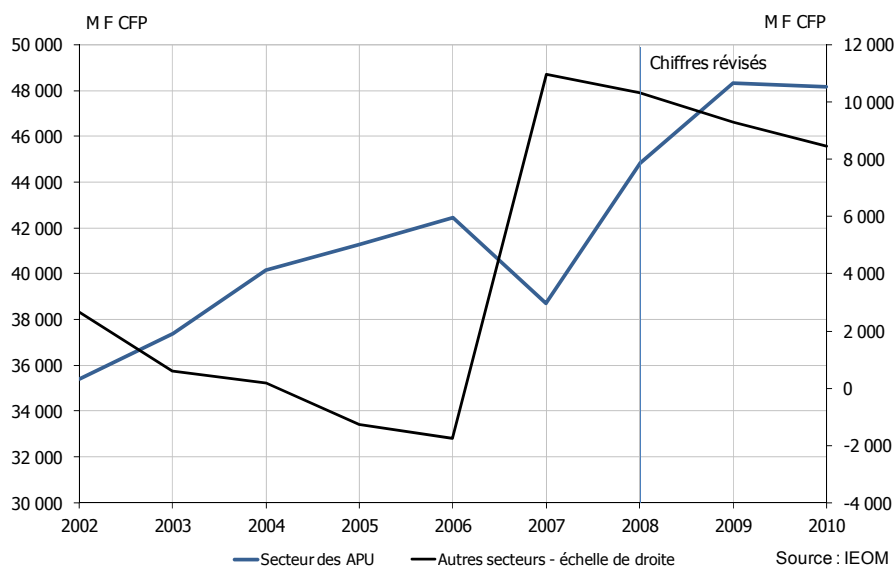


2-3 Transferts courants

Les transferts courants sont en excédent de 57 milliards de F CFP en 2010, montant similaire à celui de 2009. Les flux en recettes sont principalement constitués de transferts en provenance des administrations publiques métropolitaines, qui représentent 65 milliards de F CFP en 2010, soit 21 % des crédits du compte des transactions courantes.

Les envois de fonds des travailleurs exerçant une activité en Nouvelle-Calédonie, qui s'effectuent majoritairement vers la France, s'élèvent à moins d'un milliard de F CFP en 2010, en diminution de 0,35 milliard de F CFP par rapport à 2009. Les fonds « rapatriés » en Nouvelle-Calédonie, de l'ordre de 0,4 milliard de F CFP, fléchissent légèrement.

Graphique 14 : Evolution des principaux soldes des transferts courants

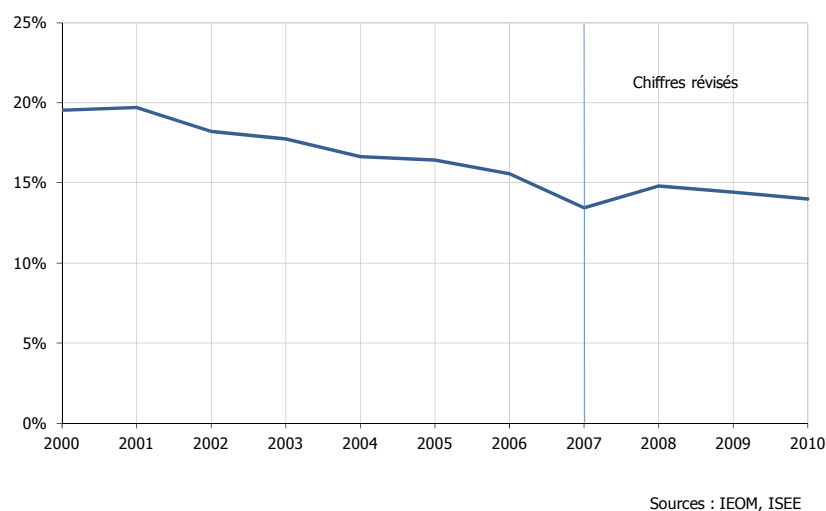


Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics en Nouvelle-Calédonie, composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de salaires, de pensions, de dépenses d'équipement et de transferts aux collectivités publiques (dont les contrats de développement), représentent 43 % du total des crédits du compte de transactions courantes. En termes nets, ils s'établissent à 107 milliards de F CFP et diminuent légèrement par rapport à 2009 (- 1 %), en raison d'une baisse des dépenses des forces armées due au redéploiement des effectifs militaires.

Les versements publics nets représentent environ 14 % de la richesse créée en Nouvelle-Calédonie. Cette part dans le PIB du territoire, qui atteignait près de 20 % en 2000, tend progressivement à se réduire.

Graphique 15 : Versements publics nets en Nouvelle-Calédonie (en % du PIB)

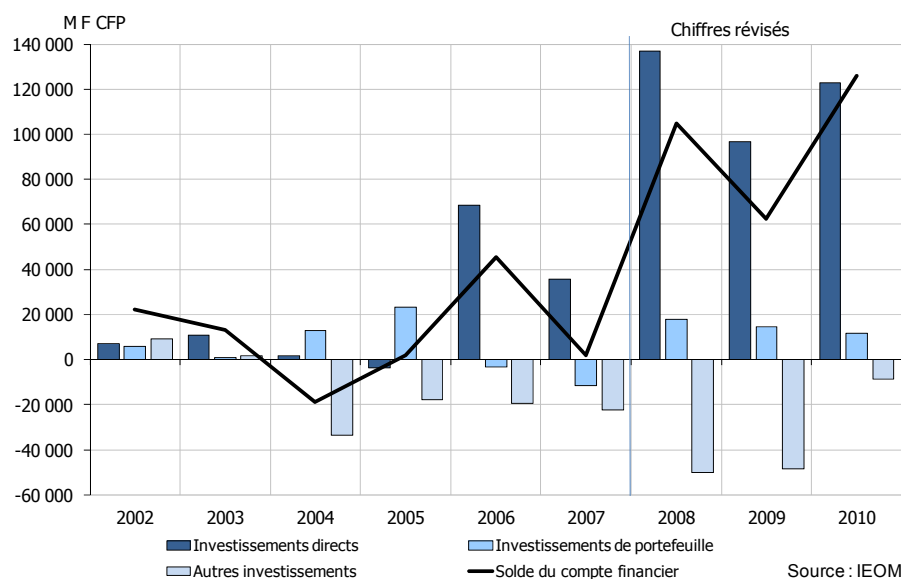


3 - COMPTE FINANCIER

En 2010, les flux entrants du compte financier excèdent les flux sortants de 126 milliards de F CFP, grâce à l'impact des investissements directs en Nouvelle-Calédonie, essentiellement destinés à financer les deux chantiers d'usines métallurgiques (usine du Nord et usine du Sud).

Les investissements de portefeuille, qui recensent les opérations des résidents sur titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, enregistrent un solde positif en légère baisse, de 12 milliards de F CFP en 2010 après 14 milliards l'année précédente. Les ventes de titres sont demeurées supérieures aux achats, dans un contexte de baisse globale des transactions sur titres.

Graphique 16 : Evolution des soldes du compte financier (M F CFP)



3-1 Investissements directs

Le solde des investissements directs présente une entrée de capitaux de 123 milliards de F CFP en Nouvelle-Calédonie, contre 97 milliards de F CFP en 2009. Cette augmentation résulte de la forte hausse des investissements directs nets entrants en Nouvelle-Calédonie.

Tableau 2 : Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie

<i>En millions de F CFP</i>	2008 (1)	2009 (1)	2010	Var. 10/09
Soldes des IDE	137 075	96 551	122 817	26 266
Solde IDE entrants (+) dont	142 268	101 559	129 663	28 103
Capital social	75	-406	201	607
Investissements immobiliers	4 127	7 000	8 403	1 403
Autres opérations	138 065	94 966	121 059	26 093
Solde IDE sortants (-) dont	-5 193	-5 008	-6 846	-1 838
Capital social	-928	-1 131	-2 465	-1 334
Investissements immobiliers	-4 406	-5 135	-4 955	180
Autres opérations	141	1 258	573	-684

(1) Chiffres révisés

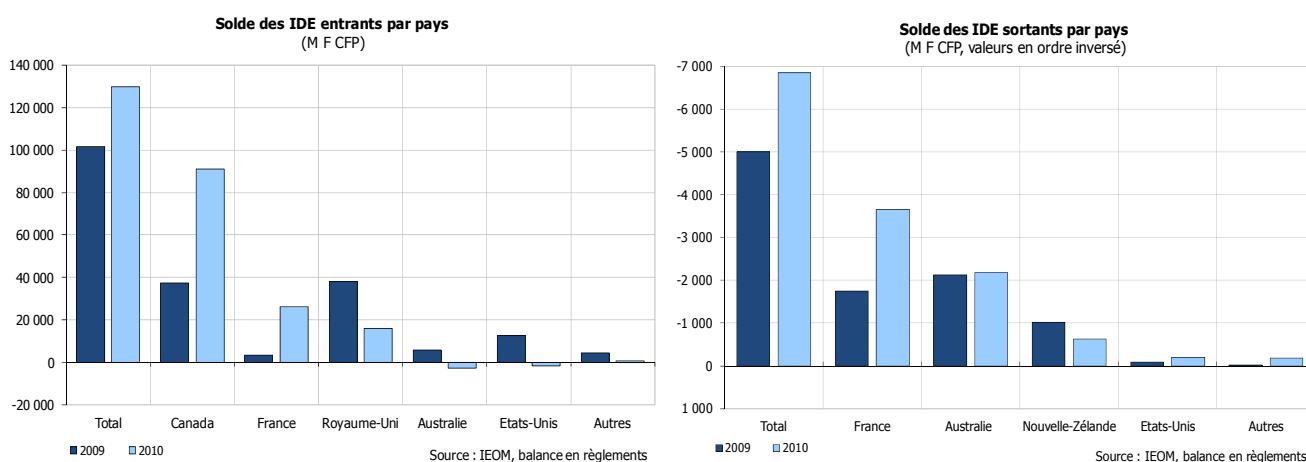
Source : IEOM

L'augmentation des entrées nettes d'investissements directs en Nouvelle-Calédonie est issue de la hausse de 26 milliards de F CFP des flux nets de prêts et dépôts intragroupes. Ceux-ci concentrent l'essentiel des investissements directs entrants et sont exécutés dans le cadre des projets métallurgiques en cours. Ces flux sont issus du Canada (70 %) et de la France (20 %).

Les investissements immobiliers nets des non-résidents en Nouvelle-Calédonie, qui représentent 6,5 % des investissements directs nets entrants, progressent de 1,4 milliard de F CFP pour atteindre 8,4 milliards de F CFP en 2010. Cette évolution tient essentiellement à l'augmentation des acquisitions immobilières par des métropolitains (cf. tableau 9 de la section II).

Les investissements directs nets sortants de la Nouvelle-Calédonie s'élevaient à 6,8 milliards de F CFP contre 5 milliards de F CFP en 2009 et concernent pour l'essentiel le secteur immobilier. Les achats immobiliers de résidents calédoniens à l'étranger s'élevaient à 5,7 milliards de F CFP répartis principalement entre la France et l'Australie (40 % des achats pour chacun) et, à un moindre degré, la Nouvelle-Zélande (10 %).

Graphiques 17 et 18 : Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants de Nouvelle-Calédonie



3-2 Autres investissements et équilibre global de la balance de paiements

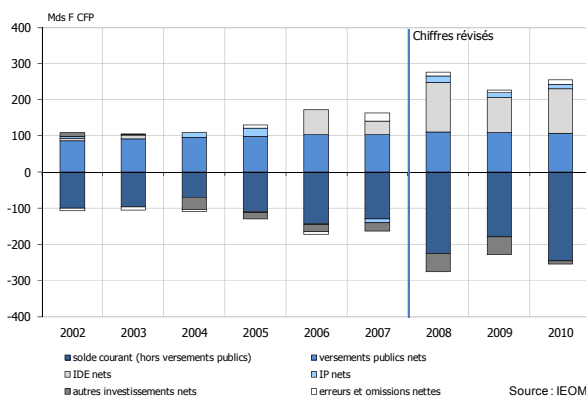
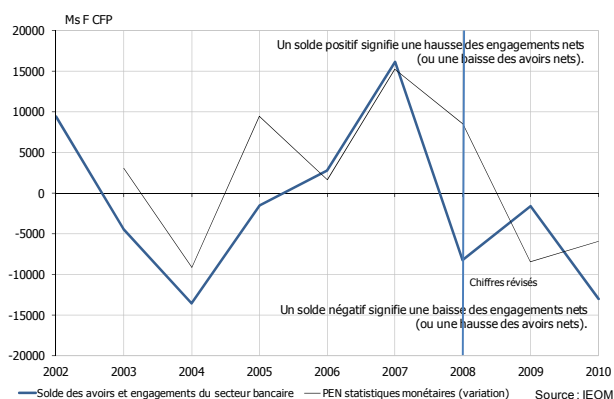
Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations d'actifs et de passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, affichent en 2010 des sorties nettes de 8,6 milliards de F CFP après des sorties nettes de 48,5 milliards de F CFP en 2009.

En 2010, les avoirs des banques de la place hors de la Nouvelle-Calédonie ont progressé de plus de 8 milliards de F CFP alors que leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur ont diminué de 5 milliards de F CFP. Ces évolutions font donc apparaître une amélioration de 13 milliards de F CFP de la position extérieure nette¹ des établissements de crédits, c'est-à-dire une diminution de leur refinancement à l'extérieur. Cette situation est à mettre en relation avec une augmentation de la collecte des banques en 2010.

Les engagements nets des entreprises et des ménages (« autres secteurs »), sont en hausse de près de 18 milliards de F CFP en 2010, limitant ainsi les sorties nettes de capitaux du territoire.

¹ La position extérieure nette bancaire calculée d'après les statistiques monétaires et non équivalente à celle mesurée en balance des paiements en raison de différences de champs, établit une amélioration de 6 milliards de F CFP (voir section III).

Graphiques 19 et 20 : Solde des avoirs et engagements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie



Encadré 2 : Les révisions des données de la balance des paiements des années 2008 et 2009

Une meilleure intégration de certaines opérations a conduit à réviser les données du compte financier de la balance des paiements sur les années 2008 et 2009.

Les investissements directs ont été révisés afin de mieux prendre en compte les investissements directs de l'extérieur vers la Nouvelle-Calédonie réalisés dans le cadre des projets d'usines métallurgiques. Des flux d'investissements, non répertoriés dans le système bancaire local, ont ainsi pu être identifiés et ajoutés.

Par ailleurs, une correction sur la ligne des avoirs des autorités monétaires a été effectuée pour les années 2008 et 2009. Cette correction conduit à supprimer des flux qui étaient déjà recensés par ailleurs.

Tableau 3 : Principales révisions des données 2008 et 2009 (soldes)

En millions de F CFP	2008			2009		
	Rapport annuel 2009	Rapport annuel 2010	Ecart	Rapport annuel 2009	Rapport annuel 2010	Ecart
COMPTE FINANCIER	126 339	104 802	-21 537	70 578	62 551	-8 027
Investissements directs	128 703	137 075	8 372	93 420	96 551	3 131
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	-7 564	-5 193	2 371	-5 008	-5 008	0
Capital social	-7 706	-5 334	2 372	-6 266	-6 266	0
Autres opérations	141	141	0	1 258	1 258	0
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	136 268	142 268	6 000	98 428	101 559	3 131
Capital social	4 202	4 202	0	6 594	6 594	0
Autres opérations	132 065	138 065	6 000	91 835	94 966	3 131
Autres Investissements	-20 139	-50 037	-29 898	-37 381	-48 539	-11 158
Avoirs	-12 957	-42 855	-29 898	-35 450	-46 608	-11 158
Prêts	-12 997	-42 895	-29 898	-35 450	-46 608	-11 158
IEOM	5 596	-24 303	-29 899	-11 454	-22 599	-11 145
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-12 267	10 686	22 953	6 878	7 698	820
TOTAL GENERAL	0	0	0	0	0	0

Source : IEOM

II Les tableaux statistiques

Tableau 4 : Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

<i>En millions de FCFP</i>	Crédits			Débits			Soldes		
	2008 (1)	2009 (1)	2010	2008 (1)	2009 (1)	2010	2008 (1)	2009 (1)	2010
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	293 851	268 740	305 155	409 426	339 490	444 217	-115 575	-70 750	-139 062
BIENS	104 292	87 418	116 557	247 324	201 615	274 781	-143 032	-114 197	-158 224
Marchandises générales	102 256	86 155	114 459	240 858	199 363	272 764	-138 602	-113 208	-158 305
données douanières	102 451	86 678	114 816	249 196	208 490	281 602	-146 745	-121 812	-166 786
corrections	-195	-523	-357	-8 338	-9 128	-8 838	8 143	8 604	8 481
Avitaillement	2 025	1 262	2 098	6 461	2 251	2 016	-4 435	-989	82
Travail à façon et réparations	11	2	0	6	1	1	5	0	-1
SERVICES	47 493	42 840	49 296	113 221	94 675	124 694	-65 728	-51 835	-75 398
Transports	11 399	10 082	10 737	31 949	27 075	31 837	-20 550	-16 992	-21 099
maritimes	2 030	1 901	2 519	16 771	13 319	17 066	-14 740	-11 418	-14 547
aériens	9 369	8 182	8 219	15 178	13 756	14 771	-5 809	-5 574	-6 552
Voyages	12 347	12 070	11 875	13 651	14 560	16 095	-1 304	-2 490	-4 220
Services de communication	133	30	196	945	415	466	-812	-385	-269
Services de construction	2 281	2 998	3 369	6 505	1 277	2 859	-4 224	1 721	510
Services d'assurances	112	140	426	2 629	2 906	2 888	-2 517	-2 765	-2 462
Services financiers	806	21	455	133	47	147	673	-26	308
Services d'informatique et d'information	105	67	116	2 110	1 186	1 032	-2 005	-1 119	-916
Redevances et droits de licence	43	59	91	387	213	193	-344	-154	-102
Autres services aux entreprises	5 938	5 555	11 024	48 950	43 686	66 532	-43 012	-38 131	-55 508
Négoce international	1 955	1 392	2 280	5 811	5 291	7 497	-3 856	-3 899	-5 217
Autres services commerciaux	951	856	1 326	5 280	5 438	4 866	-4 329	-4 582	-3 540
Locations	191	93	94	1 033	5 142	3 176	-843	-5 049	-3 082
Services divers aux entreprises	2 841	3 215	7 325	36 826	27 816	50 993	-33 985	-24 601	-43 669
Services personnels, culturels et récréatifs	483	98	632	5 894	3 253	2 595	-5 411	-3 155	-1 963
Services audiovisuels et annexes	244	24	29	107	197	313	137	-173	-285
Autres services personnels	239	74	603	5 787	3 056	2 281	-5 549	-2 982	-1 678
Services des administrations publiques	13 845	11 720	10 374	68	57	50	13 777	11 662	10 324
REVENUS	57 455	53 761	53 950	19 418	16 107	16 017	38 037	37 654	37 933
Rémunération des salariés	43 852	43 260	43 894	4 041	6 677	5 042	39 811	36 583	38 852
Revenus des investissements	13 604	10 501	10 056	15 378	9 430	10 975	-1 774	1 070	-919
investissements directs	5 283	2 888	1 840	7 515	2 009	3 556	-2 232	879	-1 716
investissements de portefeuille	4 848	3 604	3 899	1 003	1 676	1 897	3 844	1 928	2 002
Autres	3 473	4 008	4 316	6 860	5 745	5 522	-3 386	-1 736	-1 205
TRANSFERTS COURANTS	84 611	84 721	85 353	29 462	27 093	28 726	55 149	57 629	56 627
Secteur des administrations publiques	65 781	65 472	64 598	20 970	17 140	16 420	44 811	48 333	48 178
Autres secteurs	18 830	19 249	20 755	8 492	9 953	12 306	10 338	9 296	8 449
envois de fonds des travailleurs	483	493	422	1 495	1 261	911	-1 012	-768	-489
autres transferts	18 347	18 756	20 333	6 997	8 692	11 395	11 350	10 064	8 938
COMPTE DE CAPITAL	1 591	1 031	457	1 504	531	251	87	500	206
Transferts en capital	1 591	1 031	457	1 504	531	251	87	500	206

Source : IEOM

En millions de F CFP	Soldes		
	2008 (1)	2009 (1)	2010
COMPTE FINANCIER	104 802	62 551	125 950
Investissements directs	137 075	96 551	122 817
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	-5 193	-5 008	-6 846
Capital social	-5 334	-6 266	-7 419
Autres opérations	141	1 258	573
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	142 268	101 559	129 663
Capital social	4 202	6 594	8 604
Autres opérations	138 065	94 966	121 059
Investissements de portefeuille	17 764	14 539	11 742
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.)	17 764	14 539	11 742
Emissions	-18 456	-11 570	-3 497
Négoiations	-81 671	-36 076	-18 233
Négoiations	117 891	62 185	33 472
Remboursements	0	0	0
Autres Investissements	-50 037	-48 539	-8 609
Avoirs	-42 855	-46 608	-6 755
Prêts	-42 895	-46 608	-6 755
IEOM	-24 303	-22 599	-10 684
Secteur bancaire	-7 531	-5 518	-8 395
Autres secteurs	-11 062	-18 491	12 325
Autres avoirs	40	0	0
Administrations publiques	0	0	0
Autres secteurs	40	0	0
Engagements	-7 182	-1 931	-1 854
Prêts	-7 189	-1 931	-1 854
Administrations publiques	-3 079	-4 874	-2 678
Secteur bancaire	-701	3 887	-4 618
Autres secteurs	-3 409	-943	5 442
Autres engagements	8	0	0
Administrations publiques	8	0	0
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	10 686	7 698	12 906
TOTAL GENERAL	0	0	0

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

Tableau 5 : Détails des investissements directs

En milliards de F CFP	Crédits			Débits		
	2008 (1)	2009 (1)	2010	2008 (1)	2009 (1)	2010
COMPTE FINANCIER	792,9	598,1	958,4	688,1	535,5	832,4
Investissements directs	277,0	219,2	317,2	139,9	122,7	194,3
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	5,3	2,2	1,8	10,5	7,2	8,7
Capital social	1,4	0,8	1,0	6,7	7,1	8,5
Autres opérations	3,9	1,4	0,8	3,8	0,1	0,2
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	271,7	217,0	315,3	129,4	115,5	185,7
Capital social	5,0	7,3	8,8	0,8	0,8	0,2
Autres opérations	266,6	209,7	306,6	128,6	114,7	185,5

Source : IEOM

Tableau 6 : Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie

En milliards de F CFP	Exportations			Importations			Soldes		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Total (CAF/FAB) dont	104,9	84,5	134,4	262,2	220,3	298,5	-157,3	-135,7	-164,1
Secteur agricole	0,6	0,8	0,9	3,4	3,4	3,3	-2,8	-2,6	-2,5
IAA	2,2	1,7	1,3	27,0	27,0	30,4	-24,8	-25,3	-29,1
Biens de consommation	0,4	0,4	1,0	30,9	30,8	32,9	-30,4	-30,4	-31,9
Automobile	0,7	1,0	0,5	33,8	30,8	32,3	-33,0	-29,8	-31,8
Biens d'équipement	1,4	2,3	1,2	48,2	40,6	47,9	-46,8	-38,3	-46,7
Biens intermédiaires*	99,3	78,1	129,1	53,5	49,5	61,4	45,8	28,6	67,6
Energie	0,0	0,0	0,1	49,0	32,3	47,5	-49,0	-32,3	-47,4
Autres	0,2	0,2	0,4	16,6	5,9	42,7	-16,4	-5,7	-42,2

* dont minerai de nickel, ferro-nickels, mattes

Sources : Douanes-ISEE

Tableau 7 : Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
France	21,6%	24,6%	18,3%	26,1%	29,3%	22,3%
Autres pays de l'Union européenne à 27	20,9%	11,5%	10,6%	16,2%	16,1%	13,7%
Chine	6,6%	13,3%	3,0%	6,1%	7,6%	17,6%
Australie	7,3%	7,2%	7,7%	9,8%	9,6%	9,7%
Singapour	0,0%	0,0%	0,0%	17,0%	13,0%	12,9%
Japon	21,3%	13,0%	16,1%	3,3%	3,1%	2,3%
Corée du Sud	3,7%	9,7%	9,9%	2,4%	2,4%	2,2%
Taiwan	13,3%	10,4%	12,4%	0,4%	0,5%	0,4%
Etats-Unis	3,5%	2,6%	3,7%	3,9%	4,4%	3,4%
Nouvelle-Zélande	0,2%	0,1%	0,1%	4,0%	4,3%	3,8%
Autres	1,6%	7,6%	18,3%	10,8%	9,7%	11,7%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB

Sources : Douanes-ISEE

Tableau 8 : Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2008 (1)	2009 (1)	2010	2008 (1)	2009 (1)	2010
Services (balance en règlements, Ms F CFP) dont	62 622	58 672	70 784	122 718	106 805	150 516
France	62%	63%	56%	45%	51%	45%
Australie	13%	11%	18%	29%	24%	20%
Autres pays de l'Union Européenne à 27	8%	9%	8%	10%	7%	7%
Japon	4%	4%	3%	2%	2%	1%
Etats-Unis	5%	5%	6%	3%	4%	6%
Nouvelle-Zélande	3%	3%	3%	3%	3%	3%
Canada	1%	2%	2%	2%	3%	4%
Singapour	0%	0%	1%	1%	2%	5%
Autres	4%	4%	3%	6%	4%	9%

(1) chiffres révisés

Source : IEOM

Tableaux 9 et 10 : Répartition géographique des investissements immobiliers

Investissements immobiliers de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2010		
En millions de F CFP	Montants	Part en %
Achats (débits) dont	5 696	100
Pays de l'Union européenne à 27	2 342	41
<i>dont France</i>	2 264	40
Australie	2 250	40
Nouvelle-Zélande	553	10
Asie	227	4
Amérique du nord	221	4
Autres pays	102	2
Ventes (crédits) dont	741	100
Pays de l'Union européenne à 27	353	48
<i>dont France</i>	316	43
Australie	236	32
Nouvelle-Zélande	42	6
Autres pays	110	15

Source : IEOM, balance en règlements

Investissements immobiliers de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2010		
En millions de F CFP	Montants	Part en %
Achats (crédits) dont	8 554	100
Pays de l'Union européenne à 27	8 515	100
<i>dont France</i>	8 390	98
Autres pays	39	0
Ventes (débits) dont	151	100
Pays de l'Union européenne à 27	96	64
<i>dont France</i>	75	50
Autres pays	55	36

Source : IEOM, balance en règlements

1 - PRINCIPES GENERAUX DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement de la collectivité² qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement Economique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est présenté dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM (www.ieom.fr, rubrique « balance des paiements »).

1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, une balance des paiements pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française est confectionnée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

² Par collectivité, on entend la Nouvelle-Calédonie ou la Polynésie française.

1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

2 - CONCEPTS ET DÉFINITIONS CLÉS

2-1 Résidents / non résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud en Nouvelle-Calédonie). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

2-2 Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) / extérieur

La Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur réparti entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les Départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Polynésie française (resp. Nouvelle-Calédonie) et de Wallis-et-Futuna.

2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;

les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

3 - SOURCES STATISTIQUES

3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes³.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : www.ieom.fr.

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (Trésorier Payeur Général ; forces armées).

- **Les déclarants directs :**

 - les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;

 - les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;

 - les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes via les instituts de statistiques locaux (ISEE, ISPF) transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

- **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE (en Nouvelle-Calédonie) et l'ISPF (en Polynésie française).

3-3 Les informations complémentaires

- **La base des agents financiers (BAFI)**

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

³ Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

4 - PRINCIPALES RUBRIQUES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

4-1 Le compte de transactions courantes

4-1-1 Les biens

• Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

• L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'étranger et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

4-1-2 Les services

• Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

• Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

• Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfices de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'étranger ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

● **Les services d'assurance**

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice-versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

● **Les services financiers**

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

● **Les autres services aux entreprises**

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien (resp. polynésien), puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes (resp. polynésiennes) ne quittant pas le territoire douanier calédonien (resp. polynésien). Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

● **Les services personnels, culturels et récréatifs**

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

● **Les services des administrations publiques**

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

● **La rubrique « voyages »**

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie (et 2008 en Polynésie française), les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE (resp. de l'ISPF) en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versés par l'Etat métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques

métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et vice versa. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc.

4-2 Le compte financier

• Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10% du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

• Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

• Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

les avoirs de l'IEOM retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;

les engagements des administrations publiques renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;

les avoirs et engagements du secteur bancaire permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établit à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » - contrairement aux statistiques monétaires) ;

les avoirs de réserve : l'IEOM ne détient ni stock d'or, ni avoirs en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds Monétaire International. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles
et téléchargeables gratuitement
sur le site www.ieom.fr.

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE
Responsable de la rédaction : Thierry BELTRAND
Editeur : IEOM
Imprimé par Imprimerie Chaumont - 75010 Paris
Achévé d'imprimer en octobre 2011
Dépôt légal : octobre 2011 – N° ISSN 1761-7561

